

LA FISCALITE DE LA VENTE SUR INTERNET

COMPÉTENCES VISÉES : La vente sur internet impacte les dossiers de plus en plus nombreux. Ce support de formation est destiné à apporter des réponses aux nombreuses questions posées tant en matière de territorialité au regard de la TVA que de la localisation des profits en matière d'IR/IS.

PUBLIC VISÉ :

- Experts-comptables, Commissaires aux comptes, Directeurs de missions CAC, Chefs de missions CAC.

PRÉ-REQUIS :

- Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Pouvoir accompagner ses clients sur un secteur en plein développement et à forte complexité.
- Anticiper la réforme majeure des règles de TVA applicables à l'e-commerce qui entreront en vigueur le 1.07.2021.
- Connaître les règles fiscales propres aux opérations d'e-commerce ;
- Vérifier la conformité et déceler les risques.
- Être capable de gérer et d'organiser la conformité fiscale (sur le plan de la TVA et de l'IS/IR) des opérateurs de la vente en ligne.

CONTENU DE LA FORMATION :

1 – Introduction

Chiffres clé de la vente en ligne

Terminologie – Définitions – Règlementation économique

2 – Régime d'IS/IR

Choisir son business model pour la vente en ligne : fournisseur, agent, transparent, commissionnaire : conséquences fiscales et financières.

Le choix de l'implantation à l'étranger : quelle fiscalité ?

L'obligation de certification des plateformes en ligne et l'information du contribuable et de l'administration des opérations effectuées via une plateforme – Obligations introduites par la Loi de Finances pour 2020 (en vigueur au 1.07/2021).

Les projets en cours en matière de fiscalité du numérique (taxe GAFA, etc.)

Le cas des services soumis à retenue à la source (e.g. logiciels, redevances, services techniques, etc.)

3 – Règles de TVA applicables à l'e-commerce

La territorialité de la TVA sur les biens et les services (domestique, intracommunautaire, international) – La réforme liée aux « Quick Fixes » - Traitement fiscal des opérations douanières.

Le cas des clients professionnels ou particuliers.

Les obligations sur le plan de l'immatriculation, la déclaration et la facturation en France et à l'étranger.

La réforme européenne de la TVA sur les ventes en ligne applicable au 1^{er} juillet 2021 : MOSS, OSS et IOSS : opportunités de simplification et zones de risque. La transposition par la Loi de Finances pour 2020 ;

L'état actuel de la réforme – Les avis de l'administration française et du VAT Expert Group au sein de la Commission Européenne.

Clauses fiscales dans les Conditions Générales de Vente – Clauses abusives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Exposé, échange d'expériences
- Etude de cas
- Mini cas d'application
- Evaluation de l'acquisition des connaissances
- Analyse de documentation
- Formation de groupe

SUPPORTS DE FORMATION :

- Diaporama au format électronique
- Cas et corrigés
- Partie rédactionnelle
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

DUREE :

- 7 HEURES

VALIDATION :

- Attestation de fin de formation

COUT DE LA FORMATION :

- 550,00 € HT

VOS CONTACTS :



Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Secrétariat
01 60 78 62 52
Contact@aecc91.com



Rendez-vous sur www.aecc91.com

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



Pour nous faire parvenir vos documents papier

AECC91
3 avenue du Général de
Gaulle - LISSES
91021 EVRY Cedex